



## RAPPORT ANNUEL DE SURVEILLANCE DE LA CONFORMITÉ 2021 DU PROJET DE PORT GRANBY – RÉSUMÉ

Le rapport annuel de surveillance de la conformité pour l'année civile 2021 a été préparé conformément à la condition 3.1 du *Permis de gestion à long terme des déchets radioactifs de faible activité de Port Granby (WNSL WNSL-W1-2311.02/2021)* [1] et au *Manuel des conditions de permis du Projet de gestion à long terme des déchets radioactifs de faible activité de Port Granby*. Il s'agit d'un rapport sommaire de la surveillance de la conformité et du rendement opérationnel.

Le Bureau de gestion du Programme des déchets historiques (BG-PDH) des LNC et les projets de l'Initiative dans la région de Port Hope sont situés sur les territoires traditionnels et ceux des Premières Nations visés par les traités Williams, plus précisément le traité signé avec les Premières Nations des Mississaugas d'Alderville, de Curve Lake, de Hiawatha et de Scugog Island.

Les Premières Nations des Mississaugas sont également signataires de divers traités datant des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles qui couvraient des territoires situés dans différentes parties du centre-sud de l'Ontario. En 1923, les Premières Nations des Mississaugas et les Premières Nations Chippewa de Rama, Beausoleil et Georgina Island ont signé les traités Williams et, plus de 90 ans plus tard, en juin 2018, elles se sont unies pour veiller à ce que leurs droits sur ces terres et la relation qu'elles entretiennent avec celles-ci soient respectés grâce à un accord renouvelé avec le Canada et la province de l'Ontario.

La zone dans laquelle nous sommes situés abrite également des peuples autochtones des quatre coins de la région et du Canada. Les LNC sont reconnaissants envers ces peuples de pouvoir travailler sur ces terres et d'utiliser ces cours d'eau d'importance traditionnelle et culturelle.

Le Projet de gestion à long terme des déchets radioactifs de faible activité de Port Granby fait partie de l'Initiative dans la région de Port Hope (IRPH). L'IRPH est un projet communautaire visant à mettre au point et à appliquer localement une solution sécuritaire de gestion à long terme des déchets radioactifs historiques de faible activité (DRFA) dans les municipalités de Port Hope et de Clarington. L'IRPH a été établie en vertu de l'*Entente pour le nettoyage et la gestion sécuritaire à long terme des déchets radioactifs de faible activité situés dans la ville de Port Hope, le canton de Hope et la municipalité de Clarington* (l'« entente en droit »). Cette entente, conclue entre le gouvernement du Canada et les municipalités de Port Hope et de Clarington en vue de gérer les déchets radioactifs de faible activité (DRFA) dans chaque collectivité, est entrée en vigueur le 29 mars 2001. Les Laboratoires nucléaires canadiens (LNC) sont chargés de diriger et d'exécuter l'IRPH conformément à l'entente en droit, aux permis qui leur ont été accordés et aux conclusions des évaluations environnementales (EE). Les LNC assument la responsabilité globale de la gestion de l'IRPH au nom d'Énergie atomique du Canada limitée (EACL), une société d'État fédérale.



L'information sur les différents sites fournie dans le présent rapport complète les données du *Rapport annuel de surveillance de la conformité des Laboratoires nucléaires canadiens* (ACMR CNL), qui fait le point sur 14 domaines de sûreté et de réglementation (DSR) s'appliquant aux LNC. On trouvera ci-dessous un aperçu du rendement des activités réalisées en 2021.

#### *Communications et consultation dans le cadre de l'IRPH*

- Les relations avec les communautés autochtones, les consultations publiques et les activités visant les intervenants et le public se sont poursuivies, conformément au Programme d'information publique de l'IRPH.

#### *Système de gestion*

- Les LNC ont produit tous les rapports obligatoires, conformément à la section 3.1 du Manuel des conditions de permis.
- En 2021, une vérification externe a été réalisée par SAI Global pour le maintien de la certification ISO 9001:2015 attribuée aux LNC pour le Projet de Port Granby (PPG).
- La vérification interne triennale du BG-PDH a été réalisée en deux volets cette année en raison des restrictions liées à la COVID-19.
- Neuf auto-évaluations ont été lancées en 2021, et quatre autres ayant débuté en 2020 ont été menées à terme.

#### *Gestion de la performance humaine*

- Un éventail d'activités de formation obligatoires et d'autres activités de formation ciblées ont été menées en 2021 afin de s'assurer que tous les employés et entrepreneurs du PPG suivent la formation obligatoire (y compris la formation de mise à niveau) correspondant à leurs fonctions et leur permettant de veiller à l'exploitation sûre de l'installation du PPG et d'exécuter des travaux en vertu du permis du PPG.
- Le comité de révision des programmes a poursuivi ses réunions en 2021 afin d'appuyer l'approche systématique de l'IRPH en matière de formation.

#### *Installations et équipement*

- Les LNC ont continué à gérer le site du Projet de gestion à long terme des déchets radioactifs de faible activité de Port Granby pendant les activités de remise en état, conformément aux procédures approuvées, comme indiqué dans le Manuel des conditions de permis.
- La construction et l'installation des couches de recouvrement de l'installation de gestion à long terme des déchets de Port Granby ont été achevées en août 2021.
- Les activités de construction et de mise en service se sont poursuivies pour le système de collecte des eaux souterraines de la gorge est.



- La mise en service et le dépannage des stations de pompage des lixiviats 05 et 06 de l'installation de gestion à long terme des déchets de Port Granby se sont poursuivis.
- La décontamination de l'équipement pour le rejet hors site est en cours.
- La remise en état du chemin Lakeshore s'est terminée en 2021.
- Les activités de regroupement des déchets générés par la mise hors service des activités extérieures de l'usine de traitement des eaux usées de Port Granby sont en cours.

#### *Analyse de la sûreté*

- Conformément au Manuel des conditions de permis, le Programme d'analyse de la sûreté ne s'applique pas au PPG.

#### *Conception matérielle*

- Il n'y a eu aucun dépassement des seuils d'intervention à l'installation de gestion à long terme des déchets du PPG en 2021.

#### *Aptitude fonctionnelle*

- Conformément au Manuel des conditions de permis, le Programme d'aptitude fonctionnelle ne s'applique pas au PPG.

#### *Radioprotection*

- Les activités et initiatives reposant sur le principe ALARA (niveau le plus faible qu'il soit raisonnablement possible d'atteindre) continuent d'être à l'avant-plan du programme de radioprotection du PPG.
- Les doses de rayonnement auxquelles sont exposés les travailleurs ont été maintenues au niveau le plus faible qu'il soit raisonnablement possible d'atteindre (principe ALARA) et les doses auxquelles le public a été exposé sont demeurées faibles. Il n'y a pas eu de dépassement des limites réglementaires et des niveaux d'intervention dans le programme de surveillance des doses.
- Une formation d'appoint a été dispensée sur l'efficacité du processus de planification du travail sous rayonnement. Cette formation traitait également du processus d'autorisation du travail sous rayonnement, tel qu'il est appliqué dans le cadre du programme de contrôle intégré du travail.
- Il n'y a pas eu de dépassement des limites réglementaires et des niveaux d'intervention dans le programme de surveillance des doses.

#### *Santé et sécurité classiques*

- Toutes les activités autorisées continuent d'être menées en toute sécurité.



- Le Comité sur la santé et la sécurité au travail du Bureau de gestion du Programme des déchets historiques s'est concentré sur l'ampleur de la pandémie de COVID-19 et sur la transition d'un grand nombre des effectifs vers le télétravail.
- Le projet a été interrompu provisoirement pour des raisons de sécurité, des accidents liés à l'équipement lourd ayant été évités de justesse et les cas de blessures corporelles ayant enregistré une hausse. Pendant cette pause, on a procédé à une évaluation de l'ensemble du projet puis à une vérification des dispositifs de contrôle et des risques liés aux équipements.
- En tout, le comité a procédé à 43 inspections de santé et sécurité en 2021.

#### *Protection de l'environnement*

- Les efforts déployés en vue de protéger l'environnement et d'atténuer les effets du projet sont toujours efficaces; les changements par rapport aux valeurs de référence sont minimes et généralement conformes aux prévisions de l'évaluation environnementale (EE). Le suivi de l'EE et la surveillance opérationnelle se sont poursuivis en 2021.

#### *Gestion des urgences et protection-incendie*

- Tous les exercices annuels d'intervention en cas d'incendie ont été réalisés conformément aux exigences du programme et de la réglementation.
- Les plans d'urgence du site ont été mis à jour en fonction des changements de personnel et des processus touchés par les restrictions liées à la pandémie de COVID-19.
- Un plan quinquennal d'exercices de l'IRPH a été élaboré afin d'améliorer la planification et le suivi des attentes en matière d'exercices annuels.
- Pendant que les plans d'urgence étaient mis à jour, les délégués aux urgences et le responsable du personnel des LNC ont suivi des ateliers de recyclage.
- La formation du personnel sur les procédures d'urgence a été effectuée parallèlement à la mise à niveau de l'infrastructure de notification d'urgence.
- Des évaluations de dépistage des incendies ont été réalisées à l'appui du processus de contrôle des modifications techniques des LNC pour les travaux d'immobilisations et d'entretien/réparation.

#### *Gestion des déchets*

- L'usine de traitement des eaux usées de Port Granby a continué à fonctionner conformément au Manuel des conditions de permis.
- En 2021, il y a eu :
  - 65 tonnes de déchets résiduels de procédé envoyés aux laboratoires de Chalk River, où ils seront éliminés.



- 1 044 tonnes de concentré d'évaporateur ont été envoyées hors site pour être éliminées sur un site d'élimination des déchets avec lequel un contrat a été conclu.
- 22 tonnes de déchets résiduels de traitement ont été envoyées à l'installation de gestion à long terme des déchets de Port Hope pour une gestion à long terme;
- 4 446 tonnes de concentrats ont été envoyées à l'usine de traitement des eaux usées de Port Hope pour y être traitées.

### *Sécurité*

- Les entrepreneurs exécutant des travaux sur le site du PPG ont continué à se conformer aux politiques et programmes de sécurité des LNC, y compris au plan de sécurité de l'Initiative dans la région de Port Hope (IRPH), comme le confirment les résultats du programme de surveillance des LNC.
- Aucun événement de sécurité ne s'est produit dans le cadre du PPG en 2021.

### *Garanties et non-prolifération*

- Conformément au Manuel des conditions de permis, le programme de garanties et de non-prolifération ne s'applique pas au PPG.

### *Emballage et transport*

- En vertu du Programme de transport de marchandises dangereuses de l'IRPH, on a continué à assurer la sécurité du transport et de l'expédition de marchandises dangereuses hors site, conformément à toutes les lois et réglementations applicables, ainsi qu'aux politiques et procédures de l'entreprise.
- Le site du PPG a continué de recevoir des marchandises dangereuses provenant de fournisseurs hors site (produits chimiques consommables, carburant diesel et propane).
- En 2021, il n'y a pas eu d'événements à déclarer liés au programme de transport de marchandises dangereuses.

Les LNC sont résolus à respecter des normes élevées en matière de sûreté et de sécurité opérationnelles. Les informations et les données présentées dans ce rapport appuient la conclusion selon laquelle le site du PPG a atteint un rendement sûr et sécuritaire en 2021 et que des efforts ont été déployés pour améliorer encore davantage les résultats.

Pour obtenir une description détaillée des initiatives d'atténuation et des contrôles robustes que les LNC ont mis en place pour protéger leurs employés, entrepreneurs, visiteurs, et pour assurer la sécurité des opérations du site pendant la pandémie de COVID-19, voir le résumé présenté dans le rapport annuel de surveillance de la conformité des LNC.